

**L'enseignement secondaire au Canada : Guide de transfert des élèves**  
**10<sup>e</sup> édition, 2008–2009**  
**Nunavut**

**Table des matières**

**1<sup>re</sup> partie – Sommaire**

1. Introduction
2. Structure du système scolaire
3. Explication des termes utilisés
4. Désignation des cours
5. Répartition du temps et charge de cours
6. Structure du programme d'études
7. Pratiques d'évaluation et de notation
8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires
9. Cours préalables ou associés
10. Autres genres de programmes
11. Évaluation des études faites à l'extérieur du territoire ou à l'étranger

**2<sup>e</sup> partie – Contenu des cours**

12. Anglais langue première
13. Français langue première
14. Anglais langue seconde/complémentaire
15. Français langue seconde
16. Français (immersion)
17. Mathématiques
18. Sciences de la nature
19. Sciences humaines
20. Autres cours
21. Personnes-ressources

## **1<sup>re</sup> partie – Sommaire**

### **1. Introduction**

Le Nunavut suit généralement le programme d'études secondaires de l'Alberta, mais travaille présentement à établir son propre système d'éducation fondé sur l'Inuit Qaujimajatuqangit (les valeurs et les principes de la société inuite).

Le ministère de l'Éducation du Nunavut (<http://www.gov.nu.ca/education/index.htm>) est responsable des programmes et des services destinés à la petite enfance, aux écoles, à l'enseignement postsecondaire, au soutien du revenu, à l'analyse du marché du travail, à l'aide financière aux études et à l'apprentissage des adultes. Par ailleurs, il élabore ou approuve tous les programmes d'études utilisés dans les écoles du Nunavut, de la maternelle à la 12e année, ainsi que dans les établissements postsecondaires. Il est aussi responsable d'approuver les crédits obtenus de la maternelle à la 12e année ainsi qu'au Collège de l'Arctique du Nunavut.

Le ministère de l'Éducation du Nunavut offre aux résidents sur son territoire un éventail de politiques, de programmes et de services pour les inciter et les aider à devenir autonomes, de même qu'à prendre des décisions productives pour eux-mêmes ainsi que pour leurs collectivités. Il se base sur la prémisse que leurs besoins seront comblés si tout le travail se fonde sur l'Inuit Qaujimajatuqangit, la façon inuite de savoir, d'être et de faire. Par conséquent, son travail débute par une collaboration avec les aînés et s'appuie sur la consultation et le partenariat avec le personnel enseignant, le public, les membres des collectivités, le Collège de l'Arctique du Nunavut, les organisations inuites, les associations d'entreprises, les autres ministères du Nunavut, les divers ordres de gouvernement et les ministères de l'Éducation des autres provinces et territoires.

Le ministère de l'Éducation du Nunavut travaille actuellement à transformer le système scolaire et l'apprentissage des adultes pour qu'ils tiennent davantage compte des aspirations du Nunavut. La langue et la culture inuites constituent maintenant la base de la formation du personnel enseignant, de l'élaboration des programmes d'études et des ressources didactiques, de l'enseignement postsecondaire et de la formation des adultes.

### **2. Structure du système scolaire**

Le gouvernement du Nunavut s'est pleinement engagé à refondre le système d'éducation dans le contexte de l'Inuit Qaujimajatuqangit afin de produire des diplômées et diplômés fonctionnellement bilingues, capables de profiter des possibilités toujours plus nombreuses qu'offrent l'enseignement postsecondaire et le marché du travail. Ainsi, le Inuit Qaujimajatuqangit Curriculum Framework (2008), le programme-cadre fondé sur l'Inuit Qaujimajatuqangit, trace les grandes lignes du nouveau programme d'études de la maternelle à la 12e année et du système de prestation bilingue pour assurer que les écoles

respecteront les engagements du gouvernement. La réorganisation du système scolaire se fera progressivement, sur plusieurs années, et aura des répercussions sur les cours du secondaire et les exigences relatives à l'obtention du diplôme. Les cours conçus pour le secondaire seront divisés en modules afin de faciliter la progression continue de chaque élève dans les divers programmes.

Bien que les dates varient, l'année scolaire commence entre le début d'août et la fin de septembre, et se termine entre le début de mai et la fin de juin de l'année suivante. Chaque collectivité détermine le calendrier qui répond le mieux aux besoins de ses familles.

Dans chaque collectivité, l'administration scolaire de district établit les dates couvrant la durée de l'année scolaire dans les limites prescrites par la Loi sur l'éducation. Actuellement, cette loi prévoit une durée de 195 jours. Ainsi, le personnel enseignant travaille 195 jours, dont cinq journées pédagogiques, quatre journées de perfectionnement professionnel, trois jours consacrés à l'administration et une journée d'orientation. En règle générale, les élèves profitent de 183 jours de classe. Certaines écoles peuvent excéder le minimum d'heures de cours prescrit afin d'offrir davantage de journées de perfectionnement professionnel. Par exemple, au secondaire, 1000 heures de cours sont prévues; si une école en a prévu 1043, elle pourra consacrer quelques-unes de ces 43 heures à une journée de perfectionnement professionnel supplémentaire.

Généralement, chaque matière du programme d'études du secondaire de premier cycle (de 7e à 9e année) est enseignée une fois par jour toute l'année, quoique les élèves puissent également suivre des cours à option donnés en alternance sur des périodes plus courtes au fil de l'année. Au secondaire de deuxième cycle, les cours peuvent durer une demi-année ou toute l'année. À ce niveau, l'offre de cours a généralement lieu une seule fois par année.

Les élèves du secondaire de premier cycle peuvent commencer à cumuler des crédits provenant des études professionnelles et technologiques à partir de la 7e année. Les écoles sont incitées à offrir des cours préalables en études professionnelles et technologiques dès le premier cycle du secondaire en vue de stages de formation en milieu de travail.

Chaque crédit menant à la graduation accordé correspond à 25 heures de cours. Les cours complets, qui consistent en un minimum de 125 heures, valent donc 5 crédits. Actuellement, un élève doit cumuler 100 crédits pour obtenir son diplôme d'études secondaires.

### 3. Explication des termes utilisés\*

Secondaire de premier cycle	De 7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année
Secondaire de deuxième cycle	De 10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année

\***Remarque:** Y compris les termes relatifs à l'éducation spécialisée

#### **Cours obligatoires**

Il s'agit des cours que tous les élèves doivent suivre pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Actuellement, les cours suivants sont obligatoires : anglais, mathématiques, sciences de la nature, études sociales, études nordiques, beaux-arts, éducation physique et études technologiques liées au domaine professionnel.

#### Crédits obligatoires et crédits à option

Les élèves doivent obtenir 73 crédits obligatoires et 27 à option. Pour obtenir des crédits obligatoires, ils doivent réussir les cours obligatoires du programme. Quant aux crédits à option, ils sont associés à des cours choisis par les élèves, qui leur donnent la possibilité d'explorer leurs champs d'intérêt personnels, de se préparer à des études collégiales ou universitaires, ou encore d'accéder au marché du travail.

#### **Terminologie relative à l'apprentissage des langues**

##### **L1 (Langue maternelle)**

Au Nunavut, la langue maternelle de la majorité des élèves est l'inuktitut. Nombre d'entre eux ont reçu au primaire une éducation en inuktitut. Par conséquent, le personnel enseignant du secondaire, qui utilise l'anglais comme langue d'enseignement, doit mettre en application des stratégies favorisant l'acquisition d'une langue seconde par les élèves, afin de leur rendre accessible un programme d'études conçu pour des apprenants dont la langue maternelle est l'anglais, par exemple celui de l'Alberta.

##### **L2 (Langue seconde)**

Pour la majorité des élèves, l'anglais s'avère une langue seconde. Or, le programme d'études en anglais du secondaire de premier cycle établit un pont entre l'étude de l'anglais langue seconde et l'anglais langue première.

#### **Modèles relatifs à la langue d'enseignement**

Il s'agit de divers modèles d'enseignement bilingue relatifs à la langue d'enseignement et à la proportion d'études faites en inuktitut, en anglais et en français. Chaque collectivité adopte le modèle qui lui convient.

## **Terminologie relative à l'encadrement des élèves**

### **Plan d'enseignement individualisé (PEI)**

Le plan d'enseignement individualisé est conçu pour les élèves qui ne parviennent pas à satisfaire aux exigences du programme d'études approuvé. Dans le PEI, les compétences visées sont harmonisées avec les besoins de l'élève. Par ailleurs, les cours suivis dans le cadre d'un PEI sont mentionnés sur le relevé de notes.

### **Plan d'accommodement individualisé (PAI)**

Le plan d'accommodement individualisé est conçu pour les élèves qui ont de la difficulté à satisfaire aux exigences du programme d'études approuvé. Les compétences visées demeurent les mêmes, mais on accorde à l'élève certains accommodements, comme les services d'un scribe ou d'un interprète en langue des signes, ou encore du temps supplémentaire pour acquérir les compétences. Ces accommodements ne sont pas mentionnés sur le relevé de notes.

### **Plan de maîtrise du comportement individuel (PMCI)**

Le plan de maîtrise du comportement individuel est conçu pour les élèves qui, en raison de facteurs comportementaux, éprouvent des difficultés dans leurs études et leurs travaux scolaires.

### **Options multiples pour l'obtention du diplôme**

Les écoles secondaires du Nunavut offriront des cours dans divers programmes optionnels. Chaque parcours optionnel sera constitué d'un programme de cours qui permettra aux élèves d'explorer un domaine d'intérêt personnel, par exemple Introduction aux métiers et aux travaux techniques, Soins communautaires et éducation familiale, Beaux-arts et artisanat, Éducation patrimoniale et culturelle, Technologie et innovation, Entrepreneuriat et affaires. Les cours faisant partie de ces programmes donneront l'occasion aux élèves de profiter d'un authentique apprentissage par l'expérience et de s'engager dans une recherche d'emploi. Les écoles mettront ces cours à l'essai dans les cinq prochaines années.

## **4. Désignation des cours**

Le Nunavut utilise un code alphanumérique à sept caractères pour désigner les cours du secondaire de deuxième cycle. Les trois premiers caractères en lettres indiquent le titre du cours; par exemple, ANG désigne les cours d'anglais. Les quatre chiffres suivants indiquent le niveau d'études et le niveau de difficulté du cours.

Le Nunavut offre actuellement les cours du secondaire de deuxième cycle organisés par l'Alberta ainsi que des cours hérités des Territoires du Nord-Ouest. Dans la plupart des cas, le chiffre 1 figurant après les lettres désigne un cours de 10e année; le chiffre 2, un cours de 11e année; et le chiffre 3, un cours de 12e année. Les cours désignés par 10, 20 ou 30 (ou 10-1, 20-1, 30-1) présentent les plus grands défis et s'adressent principalement aux élèves

qui envisagent de s’inscrire à l’université ou dans certains programmes offerts dans les collèges ou les écoles techniques. Les cours désignés par 13, 23 ou 33 et 15, 25 ou 35, moins théoriques, s’adressent principalement aux élèves qui se destinent à certains programmes offerts dans les collèges ou les écoles techniques, à des métiers ou au monde du travail. Enfin, les cours désignés par 16, 26 ou 36 permettent aux élèves d’acquérir des aptitudes professionnelles de base.

Les cours élaborés au Nunavut sont désignés par 10, 11 et 12. Les deux cours élaborés jusqu’à présent (Inuktitut 10, 11, 12 et Aulajaaqtut 10, 11, 12) répondent aux exigences d’admission dans les programmes universitaires de lettres et sciences humaines.

## 5. Répartition du temps et charge de cours

### Secondaire de premier cycle

La répartition du temps est détaillée dans le tableau suivant. Cependant, en raison de la nature de l’apprentissage d’une langue seconde, certains élèves prendront peut-être plus de trois ans à acquérir les compétences visées au secondaire de premier cycle.

<b>Secondaire de premier cycle</b> (de 7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année)	
<b>Matière/Cours</b>	<b>Temps requis (nombre approximatif d’heures prescrit par année)</b>
Anglais	210 heures
Inuktitut	90 heures
Mathématiques	180 heures
Études sociales	90 heures
Sciences de la nature	90 heures
Éducation physique	90 heures
Santé	60 heures
Beaux-arts (arts, musique, art dramatique)	60 heures
Études professionnelles et technologiques	60 heures
<b>Total</b>	930 heures + 70 heures de contact* par année

**\*Remarque:** Les heures de contact sont des heures d’expériences scolaires, déterminées à l’échelle locale, sous la surveillance du personnel enseignant.

## Secondaire de deuxième cycle

Les cours du secondaire de deuxième cycle sont organisés en fonction des crédits auxquels ils donnent droit. Un crédit équivaut à 25 heures d'apprentissage encadré. Les principaux cours obligatoires (anglais, mathématiques, sciences de la nature et études sociales) valent 5 crédits et nécessitent 125 heures d'études chacun. Les autres cours valent 1, 2, 3, 4 ou 5 crédits. En raison de la nature de l'apprentissage d'une langue seconde, certains élèves prendront peut-être plus de trois ans pour acquérir les compétences visées au secondaire de deuxième cycle. Les écoles sont tenues de fournir un minimum de 1000 heures de cours par année.

<b>Secondaire de deuxième cycle</b> (de 10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année)	
<b>Matière/Cours</b>	<b>Exigences relatives à l'obtention du diplôme</b> (1 crédit = approximativement 25 heures de cours)
Anglais	15 crédits
Mathématiques	10 crédits
Études sociales	10 crédits
Sciences de la nature	10 crédits
Éducation physique	3 crédits
Aulajaaqtut 11	3 crédits
Stage communautaire Aulajaaqtut	1 crédit
Beaux-arts (arts, musique, art dramatique)	3 crédits
Études nordiques	3 crédits
Études professionnelles et technologiques	5 crédits
Cours à option de 12 <sup>e</sup> année	10 crédits
Cours à option (crédits à option)	27 crédits
<b>Total</b>	<b>100 crédits</b>

**Remarque :** La *Loi sur la protection de la langue inuit* (article 8) prévoit que chaque enfant a le droit de se faire instruire en langue inuit. Ce droit entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour les niveaux de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année, et le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour tous les autres niveaux du primaire et du secondaire. Par ailleurs, la nouvelle *Loi sur l'éducation du Nunavut (2008)* stipule que chaque élève doit recevoir une éducation bilingue, en langue inuit ainsi qu'en anglais ou en français, selon la décision de l'administration scolaire de district concernant les écoles sous son autorité. Le nombre d'heures de cours données dans l'une ou l'autre de ces langues est déterminé par la collectivité, conformément à la *Loi sur l'éducation*. Le ministère de l'Éducation favorise un enseignement holistique et thématique, qui intègre diverses matières.

## 6. Structure du programme d'études

Le programme d'études du Nunavut est décrit en fonction de compétences. La démarche pédagogique qu'il favorise aide les élèves à comprendre les liens qui existent entre divers concepts et les stratégies qui permettent l'application des connaissances acquises dans de nouveaux contextes.

Comme le décrit le programme-cadre fondé sur l'Inuit Qaujimajatuqangit, quatre programmes d'enseignement se retrouvent à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 12e année inclusivement. Au secondaire, ils peuvent être explorés dans des cours distincts, alors qu'au primaire ils sont articulés de façon holistique autour d'un même thème. Leur contenu est présenté ci-dessous:

### **Aulajaaqtut**

#### **(Bien-être/Histoire de la société inuite)**

Ce programme touche le bien-être, la prise de décision éclairée, la gestion des relations, l'apprentissage des valeurs traditionnelles, l'établissement d'objectifs, l'élaboration d'un plan de carrière, l'exercice du leadership et la préparation à un engagement communautaire actif, tant au sein de sa propre collectivité qu'à l'extérieur de cette collectivité. Le programme se fonde sur les valeurs traditionnelles inuites et le savoir ancestral. Il donne un aperçu de l'histoire de la société inuite au cours des dernières décennies et célèbre la résilience ainsi que la ténacité de ce peuple.

### **Iqqaqqaukkaringniq**

#### **(Innovation et technologie)**

Ce programme met l'accent sur les mathématiques, les sciences, l'innovation et la technologie : manières de décrire et d'améliorer le monde, contextes et champs conceptuels pour favoriser le développement, questions morales, utilisation de processus et de procédures, recherche de solutions et formulation d'explications.

### **Nunavusiutit**

#### **(Histoire, patrimoine, environnement, rôle pancanadien et mondial du Nunavut)**

Ce programme explore le Nunavut et sa place dans le Canada et le reste du monde en adoptant un point de vue inuit sur l'histoire, la géographie, les sciences de l'environnement, la relation avec le territoire, la survie, l'histoire politique, l'économie, les enjeux circumpolaires, les différentes visions du monde et les perspectives mondiales.

### **Uqausiliriniq**

#### **(Communication)**

Ce programme met l'accent sur la communication, la langue et les rapports avec autrui: littérature, expression orale, écoute, présentation, lecture, création, visualisation,



valorisation et bilinguisme. La créativité et le talent artistique sont aussi considérés comme des moyens de communication et d'expression.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

Le document *Ilitaunnikuliriniq : évaluation dans les écoles du Nunavut* présente la philosophie et les principes qui guident l'évaluation dans les classes du Nunavut. Dans chaque cours, le rendement est mesuré en fonction d'un ensemble d'apprentissages précis et est consigné dans le profil des compétences de l'élève. L'autoévaluation est un processus essentiel qui permet aux élèves de participer activement à leur apprentissage et de faire le lien entre les résultats d'apprentissage ciblés dans le programme d'études et leur expérience personnelle. Les objectifs d'apprentissage sont clairement communiqués aux élèves tout au long de chaque cours. Pour réussir un cours et accéder au niveau suivant, les élèves doivent obtenir une note d'au moins 50 p. 100 à leur évaluation. Dans certains cours, une lettre désigne la note. Le tableau suivant indique le pourcentage correspondant à chaque lettre.

Indicateur	Pourcentage
A	80%–100%
B	70%–79%
C	60%–69%
D	50%–59%
F	0%–49%

Les élèves inscrits aux cours ci-dessous doivent passer les examens en vue de l'obtention du diplôme du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Leur note finale équivaudra à la moyenne de la note obtenue dans le cours et de la note obtenue à cet examen.

- Biologie 30
- Chimie 30
- Physique 30
- Sciences 30
- English, Language Arts 30-1
- English, Language Arts 30-2
- Mathématiques pures 30
- Mathématiques appliquées 30
- Études sociales 30
- Études sociales 33

Les instances qui désirent obtenir de la documentation concernant un élève de 9<sup>e</sup> année provenant du Nunavut sont invitées à se procurer son bulletin le plus récent auprès de son ancienne école. En ce qui concerne les élèves du secondaire de deuxième cycle, toute demande de relevé de notes doit être adressée à l'adresse suivante: Registrariat, Relevés de notes, ministère de l'Éducation du Nunavut, C.P. 204,

## 8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires

Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires de deuxième cycle du Nunavut pour 2008	
<b>Aulajaaqtut (Bien-être/Histoire de la société inuite):</b>	<b>7</b>
Aulajaaqtut (comprend un stage communautaire)	(4)
Éducation physique	(3)
<b>Iqqaqqaukkaringniq (Innovation et technologie):</b>	<b>25</b>
Mathématiques	(10)
Sciences de la nature	(10)
Études professionnelles et technologiques ou programme d'apprentissage précoce du Nunavut	(5)
<b>Nunavusiutit (Histoire, patrimoine, environnement, rôle pancanadien et mondial du Nunavut):</b>	<b>13</b>
Études sociales	(10)
Études nordiques	(3)
<b>Uqausiliriniq (Communication):</b>	<b>18</b>
Anglais	(15)
Beaux-arts	(3)
Crédits supplémentaires de 12 <sup>e</sup> année	<b>10</b>
Total de crédits obligatoires	73
Crédits à option	27
Nombre minimal de crédits exigés	100

## 9. Cours préalables ou associés

En général, dans une série de cours, l'élève doit terminer le cours du niveau inférieur avant de suivre le suivant. Cependant, avec l'autorisation de la directrice ou du directeur de l'école, il peut s'inscrire à un cours d'un niveau plus avancé et, s'il le réussit, recevoir un crédit pour le cours du niveau inférieur.

## 10. Autres genres de programmes

### Programme d'apprentissage précoce du Nunavut (PAPN)

Les élèves peuvent suivre le Programme d'apprentissage précoce du Nunavut (PAPN) dès la 10<sup>e</sup> année. Ils doivent cependant avoir atteint l'âge de 16 ans et être jumelés à un

compagnon d'apprentissage ou à un ouvrier qualifié. Les élèves qui suivent ce programme sont inscrits à titre d'apprentis PAPN au registrariat. Ils seront considérés comme des apprentis « réguliers » une fois leur 12<sup>e</sup> année réussie.

### **Projets spéciaux**

Les projets spéciaux sont conçus pour appuyer le travail de certains élèves ou groupes d'élèves. Ils permettent à ces élèves de participer à des activités pour lesquelles ils présentent des habiletés particulières ou éprouvent un vif intérêt, mais qui ne font pas partie du programme d'études offert à l'école. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux cours Projets spéciaux 10, 20 ou 30 et d'ainsi obtenir 3, 4 ou 5 crédits.

### **11. Évaluation des études faites à l'extérieur du territoire ou à l'étranger**

Les élèves arrivant dans une école secondaire de deuxième cycle au Nunavut et venant de l'extérieur du territoire doivent présenter leurs relevés de notes ou autres pièces officielles précisant leur situation antérieure. La directrice ou le directeur évalue ces documents par rapport aux cours approuvés au Nunavut ou attribue des crédits généraux.

Par ailleurs, la directrice ou le directeur peut s'adresser au comité des cas particuliers pour solliciter un examen spécial des cas d'élèves qui intègrent le système scolaire du Nunavut lors de leur dernière année d'études secondaires de deuxième cycle.

## **2<sup>e</sup> partie – Contenu des cours**

### **12. Anglais (Langue première)**

#### **9<sup>e</sup> année**

Le programme d'études en anglais, tel que décrit dans le document *EL2 Junior Secondary Teacher's Handbook* (guide du personnel enseignant du secondaire de premier cycle pour l'enseignement de l'anglais langue seconde), est un programme de langue seconde. Il est structuré autour d'un continuum de compétences en communication. Il permet aux élèves de s'appuyer sur les compétences acquises dans leur langue première pour en apprendre une seconde. Ces processus de développement permettent aux élèves d'apprendre et de comprendre la langue seconde par l'intermédiaire de la communication et de la production, à mesure qu'ils approfondissent les facettes conceptuelles et sociales de cette langue, qu'ils découvrent sa forme et sa structure, qu'ils explorent de nouvelles idées, de nouveaux concepts et font de nouvelles expériences, et qu'ils s'engagent personnellement dans une communication efficace. Par ailleurs, les élèves sont appelés à réagir de manière personnelle, critique et créative à l'information, à la traiter et à la gérer, ainsi qu'à démontrer leur compréhension des textes, à les assimiler et à y réagir. Les compétences générales en matière de production langagière sont interreliées et interdépendantes; les élèves peuvent les acquérir par l'intermédiaire d'un éventail d'expériences d'écoute, d'expression orale, de lecture, de rédaction, d'observation et de représentation. Le cours de 9<sup>e</sup> année comprend deux modules récents (*Say Yes to Children: A Module on*

*Human Rights and Responsibilities/ Dire oui aux enfants : un module sur les droits et les responsabilités de la personne et Turning 16/ Avoir 16 ans*, ainsi que l'étude d'un roman). Deux autres modules sont en préparation.

## **10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

### **Anglais 10-1, 20-1 et 30-1 (ELA1105, 2105 et 3105)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta porte sur l'écoute, l'expression orale, l'observation, la lecture, l'écriture et la représentation. Elle favorise une étude approfondie des textes et s'adresse aux élèves qui souhaitent analyser et créer des textes littéraires. L'accent est mis sur la réaction personnelle au texte. Cette série convient aux élèves qui feront des études postsecondaires.

### **Anglais 10-2, 20-2 et 30-2 (ELA1104, 2104 et 3104)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta porte sur l'écoute, l'expression orale, l'observation, la lecture, l'écriture et la représentation. Elle s'adresse aux élèves qui s'intéressent à l'étude de la culture populaire et aux situations concrètes. L'accent est mis sur la réaction personnelle aux situations ainsi que sur l'étude de longs métrages et d'œuvres documentaires à caractère populaire.

### **Anglais 16, 26 et 36 (IOP1120, 2120 et 3120)**

Grâce à un éventail d'expériences d'apprentissage, cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta répond aux besoins des élèves en matière de littératie, qui surgissent tant à la maison, à l'école, au travail que dans la collectivité. Le contenu est axé sur les habiletés et les besoins des élèves. Par ailleurs, la philosophie et les objectifs sont conformes aux cours d'anglais décrits ci-dessus. Le ministère de l'Éducation du Nunavut retirera ces cours de son programme lorsque les nouveaux cours à options multiples seront progressivement introduits, au fil des cinq prochaines années.

## **13. Français (Langue maternelle)**

### **Français 9**

Ce programme d'études s'adresse aux élèves des écoles francophones et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme est organisé selon les compétences langagières suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il vise à faire acquérir aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, gérer et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de leurs communications.

## **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

### **Français 10-1,20-1,30-1**

Ce programme d'études s'adresse aux élèves des écoles francophones et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme est organisé selon les compétences langagières suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il vise à faire acquérir aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, gérer et évaluer leur travail. Il est conçu pour aider les élèves à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves explorent le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de leurs communications.

### **Français 10-2, 20-2, 30-2 (auparavant Français 13, 23, 33)**

Cette séquence de cours s'adresse aux élèves des écoles francophones. Organisée selon les compétences langagières que sont l'écoute, la lecture, l'expression orale et l'écriture, elle permet aux élèves de :

- acquérir les connaissances et les stratégies de base en communication orale, lecture et écriture pour écouter, lire, parler et écrire de manière efficace grâce à la planification, à la gestion et à l'évaluation de leur travail;
- atteindre un seuil de réussite et acquérir l'autonomie nécessaire pour réaliser diverses tâches quotidiennes;
- se préparer à leurs études postsecondaires et au marché du travail;
- se construire une identité culturelle et développer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

## **14. Anglais (Langue seconde/complémentaire)**

### **9<sup>e</sup> année**

Voir la section 12 – Anglais langue première.

### **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

#### **Anglais langue seconde, niveaux 1 à 5 (ESL1120, 1121, 1122, 1123 et 1124)**

L'objectif de ce programme est d'aider les élèves dont l'anglais est la langue seconde à maîtriser suffisamment cette langue pour réussir leurs études secondaires. Les résultats d'apprentissage sont tirés du programme d'études en anglais langue seconde du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le personnel enseignant peut également utiliser n'importe quelle partie de ce programme pour adapter ou compléter l'enseignement de

l'anglais langue première ou de l'anglais dans l'ensemble des matières du programme d'études. Aucun crédit n'est associé aux niveaux 1 et 5.

### **Lecture 10 (ELA1145, 1146 et 1147)**

Ce cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta explore la pertinence de la lecture dans la vie de tous les jours ainsi que les divers objectifs et styles de l'écrit et de la communication. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta n'offre plus ce cours. Le ministère de l'Éducation du Nunavut retirera également ce cours de son programme lorsque les nouveaux cours à options multiples seront progressivement introduits, au fil des cinq prochaines années.

### **Communication 21A et 21B (ELA2141, 2142)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta donne l'occasion aux élèves d'explorer les éléments de la communication et de voir comment utiliser efficacement chacun d'eux dans divers contextes et à diverses fins. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta n'offre plus ce cours. Le ministère de l'Éducation du Nunavut retirera également ce cours de son programme lorsque les nouveaux cours à options multiples seront progressivement introduits, au fil des cinq prochaines années.

## **15. Français (Langue seconde)**

### **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

Élèves qui n'ont jamais étudié le français

De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves qui commencent l'étude du français peuvent suivre le cours French 10-3Y, puis le cours French 20-3Y et, enfin, le cours French 30-3Y. À la fin de cette séquence de cours de trois ans, les élèves ont acquis les compétences suivantes :

- Communication – Les élèves comprennent et peuvent communiquer des messages oraux et écrits simples (comportant au moins deux ou trois énoncés) dans une situation ou un contexte connu.
- Culture – Les élèves prennent conscience de la présence de personnes et de groupes francophones dans leur collectivité, leur province, leur pays et le monde, et apprennent des faits concrets sur ces cultures.
- Langage – Les élèves comprennent et peuvent utiliser le système phonétique, les structures grammaticales courantes et un certain vocabulaire, ainsi que l'ordre des mots permettant de comprendre et de produire des communications orales et écrites simples.

### ***Élèves qui poursuivent leurs études après le secondaire 1<sup>er</sup> cycle***

De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves qui possèdent les connaissances, compétences et attitudes visées par leurs études aux niveaux élémentaire et secondaire 1<sup>er</sup> cycle (programme de neuf ans) continuent la séquence de cours suivante : French 10-9Y, French 20-9Y et French 30-9Y.

#### *French 10-9Y*

Les élèves qui réussissent le cours French 10-9Y ont acquis les compétences suivantes :

- ils comprennent les idées principales et certains détails connexes de textes oraux et écrits traitant de sujets connus et concrets et peuvent communiquer, avec un peu de détail, une série d'idées, à l'oral ou à l'écrit, en s'appuyant sur un contenu et des structures linguistiques connus, en se préparant à l'avance, mais parfois spontanément;
- à l'aide de sources authentiques, ils identifient les aspects qui les intéressent de l'histoire, de la littérature ou des arts francophones;
- ils comparent des aspects de leur mode de vie à ceux du mode de vie de personnes ou de groupes appartenant à diverses cultures francophones;
- ils comprennent et utilisent une variété de structures grammaticales au présent et parfois au passé;
- ils font appel à un riche vocabulaire pour formuler et communiquer, à l'oral et à l'écrit, des phrases simples et complexes.

#### *French 20-9Y*

Les élèves qui réussissent le cours French 20-9Y ont acquis les compétences suivantes :

- ils comprennent les idées principales et la plupart des détails connexes dans des textes oraux et écrits traitant de sujets le plus souvent connus et concrets ainsi que, avec de l'aide, dans certains textes abstraits;
- ils savent communiquer, avec un peu de détails, une série d'idées, à l'oral ou à l'écrit, en s'appuyant sur un contenu et des structures linguistiques connues, habituellement en se préparant à l'avance, mais avec une plus grande spontanéité;
- ils consultent des sources authentiques, à l'aide de diverses technologies de l'information et de la communication, afin de comparer des aspects de leur propre mode de vie à ceux du mode de vie de personnes ou de groupes appartenant à diverses cultures francophones;
- ils comprennent et utilisent un grand nombre de structures grammaticales au passé, au présent et au futur immédiat;
- ils font appel à un riche vocabulaire pour formuler et communiquer, à l'oral et à l'écrit, des phrases simples et complexes.

## *French 30-9Y*

Les élèves qui réussissent le cours French 30-9Y ont acquis les compétences suivantes :

- ils comprennent les idées principales et la plupart des détails connexes dans des textes oraux et écrits traitant de sujets concrets et dans des textes abstraits;
- ils savent communiquer en détail une série d'idées, à l'oral ou à l'écrit, en s'appuyant sur un contenu et des structures linguistiques connues, spontanément ou se préparant à l'avance;
- ils consultent des sources authentiques, à l'aide de diverses technologies de l'information et de communication, afin de comparer des aspects de leur propre mode de vie à ceux du mode de vie de personnes ou de groupes appartenant à diverses cultures francophones;
- ils comprennent et utilisent un grand nombre de structures grammaticales au passé, au présent et au futur immédiat;
- ils font appel à un riche vocabulaire pour formuler et communiquer, à l'oral et à l'écrit, des phrases simples et complexes.

## **16. Français (Immersion)**

### **French Language Arts 10-1, 20-1, 30-1**

Ce programme d'études s'adresse aux élèves en immersion française et privilégie l'emploi du langage comme instrument de communication, de réflexion et de développement personnel. Le programme est organisé selon les compétences langagières suivantes : écouter, lire, s'exprimer et écrire. Il vise à faire acquérir aux élèves des stratégies et des habiletés pour planifier, gérer et évaluer leur travail. Il est conçu pour les aider à communiquer efficacement dans la vie de tous les jours et les expose systématiquement à diverses formes de littérature (récits d'aventures, romans, récits romanesques, poésie, etc.). Les élèves étudient le vocabulaire et les conventions du langage (orthographe, syntaxe élémentaire, accord des verbes courants, etc.) afin d'améliorer la qualité de leurs communication.

### **French Language Arts 10-2, 20-2, 30-2**

Cette séquence de cours s'adresse aux élèves en immersion française. Organisée selon les compétences langagières que sont l'écoute, la lecture, l'expression orale et l'écriture, elle permet aux élèves :

- d'acquérir les connaissances et les stratégies de base en communication orale, lecture et écriture pour écouter, lire, parler et écrire de manière efficace grâce à la planification, à la gestion et à l'évaluation de leur travail;
- d'atteindre un niveau de réussite et acquérir l'autonomie nécessaire pour réaliser diverses tâches quotidiennes;
- de se préparer à leurs études postsecondaires et au marché du travail;
- d'apprécier la langue et la culture françaises.



## 17. Mathématiques

### 9<sup>e</sup> année

Le programme de mathématiques du secondaire de premier cycle est basé sur le *Cadre commun des programmes d'études* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC). Les thèmes suivants y sont explorés : nombre, régularités et relations; forme et espace; statistique et probabilité. Les élèves réalisent diverses expériences et activités pour saisir ces concepts et leurs applications concrètes. Les cours mettent l'accent sur l'acquisition de compétences en raisonnement, en communication, en recherche de solutions et en réflexion analytique, et favorisent le développement de stratégies personnelles ainsi que d'une culture mathématique.

### 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année

#### **Mathématiques pures 10, 20 et 30 (MAT1037, 2037 et 3037)**

Cette série de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta s'adresse aux élèves qui ont l'intention d'entreprendre des études postsecondaires en mathématiques, en sciences ou dans un domaine lié au commerce. Elle met principalement l'accent sur l'algèbre et les fonctions, et prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégral.

#### **Mathématiques appliquées 10, 20 et 30 (MAT1038, 2038, 3038)**

Cette série de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta s'adresse aux élèves qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études dans un programme qui exige des connaissances en calcul différentiel et intégral ou en mathématiques avancées. Elle met principalement l'accent sur les méthodes numériques et géométriques, et propose une approche plus générale pour la résolution de problèmes que celle proposée dans les cours d'algèbre.

#### **Mathématiques 31, Introduction au calcul différentiel et intégral (MAT3213, 3214 et 3215)**

Ce cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta initie les élèves aux méthodes de calcul mathématique. Les unités obligatoires sont, entre autres : précalcul et limites; dérivées et théorème de la dérivée; applications des dérivées; intégrales, théorèmes de l'intégrale et applications des intégrales. De plus, sept unités à option sont offertes : calcul des fonctions exponentielles et logarithmiques; méthodes numériques; volumes de révolution; applications du calcul différentiel et intégral aux sciences physiques et au génie; applications du calcul différentiel et intégral aux affaires et à l'économie; théorèmes de calcul; méthodes d'intégration avancées.

### **Bases des mathématiques 10, 11 et 12 (MAT1042 – 2042 – 3042)**

Cette série de cours du PONC aide les élèves à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour développer leur culture mathématique et participer efficacement à une société de plus en plus tournée vers la technologie. Les élèves apprennent les bases des mathématiques et appliquent à leur vie personnelle leurs habiletés et les concepts assimilés. La capacité de reconnaître les exigences liées aux mathématiques de même que les possibilités qu'offrent celles-ci dans les activités quotidiennes s'avère un objectif important du cours.

## **18. Sciences de la nature**

### **9<sup>e</sup> année**

Le programme de sciences de la nature du secondaire de premier cycle est conforme au document pancanadien du CMEC intitulé *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences de la nature* (1997) et au *NWT Junior High Science Curriculum Document* (1991), le programme de sciences de la nature des Territoires du Nord-Ouest (1991). Les élèves étudient la nature, les relations ainsi que les contextes sociaux et environnementaux des sciences et de la technologie, et l'accent est mis sur les liens entre les sciences, la technologie et la culture. Ils explorent, entre autres sujets, la vie et l'environnement, la matière et l'énergie, et la Terre, l'espace et le temps. Autant que possible, le cours aborde les sujets selon la perspective inuite. Il amène les élèves à prendre conscience du fait que le savoir traditionnel constitue une science au même titre que le point de vue contemporain qui guide l'explication des phénomènes.

### **10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

#### **Sciences 10, 20 et 30 (SCN1270, 2270 et 3270)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta offre une formation scientifique complète aux élèves qui désirent acquérir une solide base en sciences et aspirent à une carrière qui requiert des études postsecondaires. Le cours Sciences 10 est le cours de base pour tous les cours de sciences, y compris ceux de biologie, de chimie, de physique, Sciences 20 et Sciences 30. Les cours Biologie 20 et 30, Chimie 20 et 30, et Physique 20 et 30 s'adressent aux élèves dont les objectifs de carrière postsecondaires, clairement définis, exigent l'étude de disciplines scientifiques.

Le programme Sciences 10, 20 et 30 privilégie les grands concepts, les compétences liées aux procédés scientifiques et les attitudes scientifiques, qui sont les fils conducteurs des unités d'étude. Les thèmes des sciences de la nature (tels que la matière, l'énergie et les systèmes) sont les fondements conceptuels qui relient les structures théoriques de diverses disciplines scientifiques.

Le cours Sciences 10 comporte quatre unités : énergie du Soleil; matière et énergie dans les systèmes vivants; matière et énergie dans les changements chimiques; énergie et changement. Pour sa part, le cours Sciences 20 comporte quatre unités : Terre en

évolution; changement dans les systèmes vivants; changements chimiques; changements en mouvement. Quant au cours Sciences 30, les thèmes des systèmes et de l'énergie recourent toutes ses unités; ainsi, en considérant un ensemble d'objets, de cellules et de processus comme un système, on prend conscience des interactions entre les différentes parties de celui-ci. Le cours Sciences 30 comporte quatre unités : réaction des systèmes vivants à leur environnement; chimie dans l'environnement; énergie électromagnétique; énergie et environnement.

### **Biologie 20 et 30 (SCN2230 et 3230)**

Le cours Biologie 20 explore les grands concepts scientifiques suivants : systèmes; équilibre; énergie; matière. La diversité et le changement sont également abordés à titre complémentaire. Le cours comporte quatre unités : biosphère; matière cellulaire et flux d'énergie; échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes; échange de matière et d'énergie par l'organisme humain. Quant au cours Biologie 30, il explore les grands concepts scientifiques suivants : changement; diversité; équilibre; systèmes. La matière et l'énergie sont également abordées à titre complémentaire. Biologie 30 comporte quatre unités : systèmes de régulation du changement dans l'organisme humain; reproduction et développement; cellules, chromosomes et ADN; changement dans les populations et les collectivités.

### **Chimie 20 et 30 (SCN2240 et 3240)**

La matière et le changement chimique constituent les thèmes communs de toutes les unités du cours Chimie 20. Il est essentiel de comprendre la nature de la matière et d'être capable d'analyser ses changements pour comprendre ce qui se produit et prédire ce qui se produira; la maîtrise du changement est essentielle à la conception de systèmes technologiques. Le cours Chimie 20 comporte quatre unités : matière sous forme de solutions, d'acides, de bases et de gaz; relations quantitatives dans les changements chimiques; liaisons chimiques dans la matière; diversité de la matière – introduction à la chimie organique. Les thèmes centraux du cours Chimie 30 sont : systèmes; énergie; changement. L'équilibre et la matière sont également abordés à titre secondaire. Le cours Chimie 30 comporte trois unités : changements thermochimiques; changements et équilibre électrochimique; acides et bases dans les changements chimiques.

### **Physique 20 et 30 (SCN2260 et 3260)**

Toutes les unités du cours Physique 20 ont pour thème commun l'énergie, avec le changement et la matière comme thèmes subsidiaires. L'énergie sous ses nombreuses formes cause le changement et détermine la cinématique, la dynamique, le mouvement circulaire et la gravitation, les ondes mécaniques ainsi que la lumière. Par ailleurs, la diversité de la matière et l'énergie sont les thèmes prédominants du cours Physique 30, qui comporte quatre unités : lois de la conservation; forces et champs électriques; forces et champs magnétiques; nature de la matière.

### **Sciences 15, 25 et 35 (LDC1290, 2290 et 3293)**

Cette série de cours se fonde sur le programme de sciences du niveau secondaire des Territoires du Nord-Ouest (1988-1994). Axée sur les élèves, elle permet à ceux-ci d'acquérir, dans les contextes les plus pertinents pour eux, une base solide de compétences et de concepts communs à la biologie, à la chimie, à la physique et aux sciences de l'environnement en accordant une place prépondérante aux activités. Les principaux concepts clés explorés sont le changement, l'énergie et la matière, bien que les cours portent également, à titre secondaire, sur l'équilibre, la diversité et les systèmes. Par l'intermédiaire d'expériences, de problèmes à résoudre et d'apprentissage autonome, les élèves prennent conscience du rôle important que jouent les sciences dans leur vie quotidienne.

Sciences 35 est un cours du Nunavut élaboré à l'échelle locale portant sur les écosystèmes nordiques, le climat, la géologie physique et les technologies. Le personnel enseignant peut se concentrer sur les sujets les plus pertinents pour la collectivité et la situation locales.

**Remarque :** Le ministère de l'Éducation du Nunavut remplacera progressivement cette série par Systèmes environnementaux 10, 11 et 12. En 10<sup>e</sup> année, l'accent sera mis sur Nuna/les sciences de la terre; en 11<sup>e</sup> année, sur Tariuq/les sciences de l'océan; et en 12<sup>e</sup> année, sur Sila/les sciences de l'atmosphère. De nouveaux modules seront conçus, testés et mis en œuvre dans les années à venir.

### **Sciences 16 et 26 (SCN1290 et 2290)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta inculque aux élèves les connaissances, les attitudes et les compétences scientifiques dont ils se serviront dans leur quotidien. Axée sur les activités, elle donne l'occasion aux élèves de faire des rapprochements entre les sciences et leur expérience personnelle.

## **19. Sciences humaines**

Le ministère de l'Éducation du Nunavut travaille actuellement à l'élaboration de son propre programme, intitulé Nunavusiutit. De nouveaux modules seront conçus, testés et mis en œuvre dans les années à venir.

### **9<sup>e</sup> année**

Les cours actuellement offerts se fondent sur les programmes de sciences humaines et d'éducation civique des Territoires du Nord-Ouest (1993), en plus de s'appuyer sur le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines* du PONC. Ils mettent l'accent sur le Canada, les Canadiennes et les Canadiens, et favorise la méthode des enquêtes pour étudier des sujets tels que les connaissances nordiques, le savoir culturel, la gouvernance, les droits et libertés de la personne, l'actualité, les changements et les progrès sociaux, de même que la mondialisation. Le contenu s'articule autour de trois thèmes : géographie du Canada; histoire du Canada au XX<sup>e</sup> siècle; relations internationales.

### **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

Le ministère de l'Éducation du Nunavut travaille à l'élaboration de son propre programme, intitulé Nunavusiutit. Entre-temps, les écoles continuent d'offrir les cours Études sociales 10, 20 et 30; 13, 23 et 33; et 16 et 26 du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le programme Nunavusiutit sera mis en application en 10<sup>e</sup> année d'ici 2011.

#### **Études sociales 10, 20 et 30 (SST1150, 2150 et 3150)**

Cette série de cours théoriques du ministère de l'Éducation de l'Alberta prépare les élèves aux programmes d'études postsecondaires en sciences sociales. Le cours Études sociales 10 cours comporte deux thèmes : défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours; citoyenneté au Canada. Le cours Études sociales 20 porte également sur les deux thèmes suivants : développement et interaction des pays de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle; interdépendance dans notre monde. Le cours Études sociales 30 porte également sur deux thèmes : systèmes politiques et économiques; interaction mondiale.

#### **Études sociales 13, 23 et 33 (SST1151, 2151 et 3151)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta prépare les élèves à des études collégiales. Le cours Études sociales 13 porte sur deux sujets : défis posés au Canada au XX<sup>e</sup> siècle et de nos jours ; citoyenneté au Canada. Le cours Études sociales 23, quant à lui, met l'accent sur: évolution du monde moderne; défis environnementaux mondiaux. Les thèmes du cours Études sociales 33 sont : systèmes politiques et économiques; interaction mondiale.

#### **Études sociales 16 et 26 (IOP1160 et 2160)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation de l'Alberta permet aux élèves d'acquérir les compétences et les attitudes dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables et des membres actifs de la société. Le cours Études sociales 16 porte sur les thèmes suivants : être une citoyenne ou un citoyen; justice et vous; carrières et votre employabilité. Quant au cours Études sociales 26, il exploite les trois thèmes suivants : identité canadienne et vous; Canada et vous dans le monde; orientations du marché du travail et vous.

#### **Études nordiques 15 (LDC1193)**

Ce cours du ministère de l'Éducation du Nunavut comporte trois unités : étude de la langue inuite; étude de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut; étude d'un sujet relatif à la culture inuite.

## 20. Autres cours

### A. Langue inuite

#### 9<sup>e</sup> année

Ce cours fait présentement l'objet d'une révision.

#### 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année

##### **Inuktitut 10, 11 et 12 (ILA1000, 2000 et 3000)**

Cette série de cours du ministère de l'Éducation du Nunavut constitue un programme intensif portant sur les principes fondamentaux de la langue et de la culture inuites. Les élèves sont appelés à réagir de manière personnelle, critique et créative à l'information, à la traiter et à la gérer, ainsi qu'à démontrer leur compréhension des textes, à les assimiler et à y réagir. Les compétences générales en matière de production langagière sont interreliées et interdépendantes; les élèves peuvent les acquérir par l'intermédiaire d'un éventail d'expériences d'écoute, d'expression orale, de lecture, de rédaction, d'observation et de représentation. Ce programme répond aux exigences d'admission de 25 universités canadiennes.

### B. Aulajaaqtut

#### 9<sup>e</sup> année

Ce cours fait présentement l'objet d'une révision.

#### 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année

##### **Aulajaaqtut 10, 11 et 12 (NRC1000, 2000 et 3000)**

Au secondaire de deuxième cycle, le programme Aulajaaqtut comporte quatre modules par niveau, plus un stage communautaire chaque année. Il s'articule autour des thèmes suivants: bien-être personnel et de la collectivité; service et bénévolat; établissement d'objectifs et leadership; recherche de carrière; histoire de la société. Actuellement, pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, les élèves doivent réussir trois modules (NRC2403) du programme Aulajaaqtut de 11<sup>e</sup> année, ainsi qu'un stage (NRC2400). Ce programme répond aux exigences d'admission de 25 universités canadiennes.

### C. Études professionnelles et technologiques

#### 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année

Cette série de cours (1998) du ministère de l'Éducation de l'Alberta permet aux élèves de développer leurs compétences et d'explorer des champs d'intérêt différents de ceux abordés dans les cours obligatoires. Ancrée dans des contextes de la vie réelle, elle donne l'occasion d'explorer des possibilités de carrière et d'acquérir des compétences professionnelles. Par ailleurs, les cours, qui peuvent être donnés à l'école ou ailleurs,

incitent les élèves à établir des liens qui leur permettront de transférer efficacement leurs connaissances dans différentes possibilités de carrière ou d'emploi. Chaque cours vaut 1 crédit. Les élèves doivent accumuler 5 crédits dans cette série de cours, dont le préfixe est EPT, pour obtenir leur diplôme. Plusieurs cours à option en EPT offerts dans les écoles du Nunavut sont élaborés à l'échelle locale et intègrent les connaissances et les habiletés culturelles inuites; leur préfixe est EPN.

#### **D. Beaux-arts**

##### **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

Les écoles peuvent choisir des cours parmi l'éventail de cours d'arts offerts en Alberta. Les cours de 12<sup>e</sup> année donnent droit à 5 crédits; les autres, à 3, 4 ou 5 crédits.

**Arts 10, 20 et 30 (FNA1400, 1404, 1408, 2400, 2404, 2408 et 3400)**

**Arts 11, 21 et 31 (FNA1405, 1406, 1407, 2405, 2406, 2407 et 3405)**

**Art dramatique 10, 20 et 30 (FNA1410, 1414, 1415, 2410, 2414, 2415 et 3410)**

**Musique chorale 10, 20 et 30 (FNA1420, 1421, 2420, 2421 et 3420)**

**Musique instrumentale 10, 20 et 30 (FNA1425, 1426, 2425, 2426 et 3425)**

**Musique générale 10, 20 et 30 (FNA1424, 1427, 2424, 2427 et 3424)**

#### **E. Cours des cadets de l'Armée**

Un maximum de 15 crédits peuvent être alloués en tant que crédits généraux. Le code de ces cours est précédé des lettres CDT.

#### **F. Éducation physique**

##### **9<sup>e</sup> année**

Les écoles du Nunavut appliquent le programme d'éducation physique 1990 des Territoires du Nord-Ouest.

##### **10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année**

Les écoles du Nunavut appliquent le programme d'éducation physique de l'Alberta. Les cours donnent droit à 3, 4 ou 5 crédits.

**Éducation physique 10, 20 et 30 (PED1445, 1446, 1447, 2445, 2446, 2447, 3445, 3446 et 3447)**

Les quatre résultats d'apprentissage généraux de ces cours portent sur l'activité physique, les bienfaits pour la santé, la collaboration et l'adoption de saines habitudes

de vie active. Ils sont interreliés et interdépendants. Les élèves peuvent atteindre chacun par l'intermédiaire de diverses activités physiques telles que la danse, les jeux, différents types de gymnastique, des activités individuelles et des activités se déroulant à l'extérieur de l'école.

## **21. Personnes-ressources**

### **Brad Chambers**

Directeur  
Division des politiques et de la planification  
Ministère de l'Éducation du Nunavut  
C.P. 1000, succursale 900  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Téléphone: (867) 975-5606  
Télécopieur: (867) 975-5605

### **Cathy McGregor**

Directrice  
Division des programmes d'études et des services scolaires  
Ministère de l'Éducation du Nunavut  
C.P. 1000, succursale 900  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Téléphone : (867) 975-5641  
Télécopieur : (867) 975-5605

### **Chef**

Division des programmes d'études et des services scolaires  
Ministère de l'Éducation du Nunavut  
C.P. 390  
Arviat (Nunavut) X0C 0E0  
Téléphone : (867) 857-3054  
Télécopieur : (867) 857-3090